

# **RÈGLEMENTS DE JEU**

## **Catégories récréatives**



# **L.S.R.L.**

**Ligue de soccer régionale de Lévis**

**Saison hiver 2010-2011**  
**5<sup>ième</sup> saison**



## Table des matières

<u>1 Disposition générale.....</u>	<u>2</u>
<u>1.1 Application.....</u>	<u>2</u>
<u>1.2 Interprétation.....</u>	<u>2</u>
<u>2 Règlements de jeu.....</u>	<u>3</u>
<u>2.1 Terrain de jeu.....</u>	<u>3</u>
<u>2.2 Ballon.....</u>	<u>3</u>
<u>2.3 Nombre de joueurs.....</u>	<u>3</u>
<u>2.4 Équipement des joueurs.....</u>	<u>3</u>
<u>2.5 Arbitre.....</u>	<u>3</u>
<u>2.6 Arbitres assistants.....</u>	<u>3</u>
<u>2.7 Durée des matchs.....</u>	<u>4</u>
<u>2.8 Coup d’envoi et reprise du jeu.....</u>	<u>4</u>
<u>2.9 Hors-jeu.....</u>	<u>4</u>
<u>2.10 Fautes et comportement antisportif.....</u>	<u>4</u>
<u>2.11 Coups francs.....</u>	<u>4</u>
<u>2.12 Coup de pied de réparation (penalty).....</u>	<u>4</u>
<u>2.13 Rentrée de touche.....</u>	<u>5</u>
<u>2.14 Coup de pied de but.....</u>	<u>5</u>
<u>2.15 Coup de pied de coin (corner).....</u>	<u>5</u>
<u>2.16 Tir de barrage.....</u>	<u>5</u>
<u>3 Modifications aux règlements.....</u>	<u>5</u>
<u>3.1 Évolution.....</u>	<u>5</u>
<u>3.2 Cas non prévus.....</u>	<u>5</u>
<u>4 Sommaire des changements.....</u>	<u>5</u>
<u>4.1 Le 24 juillet 2010.....</u>	<u>5</u>

# **1 Disposition générale**

## **1.1 Application**

Le présent document concerne la Ligue de Soccer Régionale de Lévis pour la saison Hiver 2010-2011.

Vous pouvez trouver d'autres informations concernant la Ligue sur le site Web de la Ligue au :

<http://soccer.infosweb.ca/lsl/>

Vous y trouverez entre autre le cahier des charges de la Ligue, l'horaire des matchs à jour, les coordonnées pour les terrains utilisés par la Ligue et bien d'autres informations.

## **1.2 Interprétation**

Pour le besoin de simplifier la lecture de ce document, le masculin a été utilisé. Les termes masculins comprennent aussi bien le genre féminin que le genre masculin.

## **2 Règlements de jeu**

Les règlements de la FIFA s'appliquent intégralement, à moins de dispositions spécifiques au présent document.

### **2.1 Terrain de jeu**

#### **Les jeudis**

Les matchs sont joués sur un terrain synthétique du Complexe de soccer Honco de Lévis. La dimension du terrain correspond à un tier d'un terrain de soccer à 11.

#### **Les dimanches**

Les matchs sont joués dans le gymnase du Juvénat Notre-Dôme.

### **2.2 Ballon**

Les matchs sont joués avec un ballon #5

### **2.3 Nombre de joueurs**

Lorsqu'une équipe contient deux joueurs de plus que l'autre. Les équipes sont rééquilibrées.

### **2.4 Équipement des joueurs**

#### **Sur la surface synthétique**

Les joueurs peuvent porter des souliers avec ou sans crampons.

#### **Dans le gymnase**

Les joueurs doivent porter des espadrilles sans crampons et qui ne font pas de marques sur le plancher.

Le port des protèges tibias est obligatoire. Les bas doivent les recouvrir entièrement.

Une prothèse temporaire ou permanente peut être interdite par un responsable de la Ligue si celui-ci la juge dangereuse.

Les objets tels : bague, collier, boucle d'oreille, montre ou autres, sont interdits.

### **2.5 Arbitre**

Les matchs sont joués sans arbitre.

Un responsable de la ligue sera sur les lieux pour trancher les litiges

### **2.6 Arbitres assistants**

Il n'y a pas d'arbitres assistants.

## **2.7 Durée des matchs**

Les locaux sont loués pour une durée fixe (1h au Complexe Honco et 1h30 au Juvénat Notre-Dame). Les matchs doivent respecter la durée de location. Il n'y a pas de demi et de pause à la mi-temps, sauf si la majorité des joueurs en font la demande.

Si le match débute en retard pour des raisons qui ne sont pas du ressort du locateur, le match devra se terminer à l'heure prévue au contrat.

Il n'y a pas de feuille de match.

Les changements de joueurs sont illimités et se font durant le jeu ou lors des arrêts de jeu. Le joueur entrant doit attendre que le joueur sortant soit à au moins un (1) mètre de la ligne de touche avant d'entrer sur le terrain. Les changements doivent se faire au centre du terrain.

Lorsqu'il y a quatre (4) buts d'écart entre les deux équipes, il est recommandé d'essayer de rééquilibrer les équipes avant de poursuivre le match.

## **2.8 Coup d'envoi et reprise du jeu**

Les joueurs adverses doivent être à l'extérieur du cercle central. Ce dernier doit être d'un rayon de six (6) mètres.

Un but peut être marqué directement sur un coup d'envoi.

## **2.9 Hors-jeu**

Il n'y a pas de hors-jeu.

## **2.10 Fautes et comportement antisportif**

Identique à la loi XII sur les Fautes et comportement antisportif des Lois du jeu de la FIFA, sauf les points suivants:

Lorsque le ballon touche la main ou le bras d'un joueur, le jeu s'arrête et l'équipe adverse exécute un coup-franc. On ne peut pas appliquer le principe de l'avantage, étant donnée qu'il n'y a pas d'arbitre pour appeler la faute et que très souvent c'est le joueur fautif qui appelle la faute.

## **2.11 Coups francs**

Identique à la loi XIII sur les coups francs des Lois du jeu de la FIFA sauf que tous les coups francs sont directs (sur lequel un but peut être marqué directement).

## **2.12 Coup de pied de réparation (penalty)**

Le joueur qui exécute le coup de pied de réparation doit prendre son élan à l'intérieur de la zone de sept (7) mètres. Tous les autres joueurs (sauf le gardien) doivent être à l'extérieur de la zone de réparation, de la zone de sept (7) mètres et derrière le ballon.

### **2.13 Rentrée de touche**

Identique à la loi XV sur la rentrée de touche des Lois du jeu de la FIFA. Pour la catégorie Senior C, une reprise de touche sera accordée si le joueur rate sa première tentative, mais une deuxième erreur entraînera la perte du ballon en faveur de l'autre équipe.

### **2.14 Coup de pied de but**

Identique à la loi XVI sur le coup de pied de but des Lois du jeu de la FIFA. Le ballon est placé dans une partie quelconque de la surface de réparation. Les joueurs adverses doivent être à l'extérieur de la surface de réparation et à au moins 6 mètres du ballon.

### **2.15 Coup de pied de coin (corner)**

Identique à la loi XVII sur le coup de pied de coin des Lois du jeu de la FIFA sauf que la distance à respecter par l'adversaire est de 6 mètres.

### **2.16 Tir de barrage**

Il n'y a pas de tir de barrage en cas de match nul.

## **3 Modifications aux règlements**

### **3.1 Évolution**

Il est possible que ce document ait des ajouts et/ou modifications au courant de la saison. Dans ces cas, les ajustements seront ajoutés dans la prochaine section de ce document.

Vos commentaires sont bienvenus.

### **3.2 Cas non prévus**

Les cas non prévus aux règlements sont tranchés par le Comité de gestion de la Ligue.

## **4 Sommaire des changements**

### **4.1 Le 24 juillet 2010**

La première version de ce document a été publiée le 24 juillet 2010.